

LE SOUDAN, ACTEUR MAJEUR DE LA STABILITÉ DE LA CORNE DE L'AFRIQUE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Pays de la Corne de l'Afrique au Soudan

30 mars au 4 avril 2017

À l'invitation du Conseil des États, la Chambre haute du Parlement soudanais, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Pays de la Corne de l'Afrique, conduite par son président M. Louis Duvernois et composée en outre de M. Eric Doligé, président délégué pour le Soudan et de M. Jeanny Lorgeoux, président délégué pour le Soudan du Sud, s'est rendue au Soudan du 30 mars au 4 avril 2017.

Ces sujets ont donc été au cœur des nombreux entretiens qu'elle a eus à Khartoum et au Darfour.

I. La réactivation des relations parlementaires franco-soudanaises

La délégation a été reçue en audience par le Dr Omer Suliman, président du Conseil des États, lequel compte actuellement 54 membres (dont un tiers de femmes) représentant les 18 États fédérés du Soudan et élus au scrutin de liste tous les 5 ans. Leur nombre devrait être prochainement porté à 72 conformément au texte final du Dialogue national lancé par le Chef de l'Etat Omar el-Béchir. Le président Suliman a souligné les progrès de son pays depuis les années 1990, notamment en matière de formation supérieure et d'électrification, et a appelé au renforcement de relations parlementaires.



Carte du Soudan, pays ayant des frontières communes avec sept États (l'Égypte, la Libye, le Tchad, la République centrafricaine, le Soudan du Sud, l'Éthiopie, l'Érythrée) et disposant d'une large façade maritime sur la Mer rouge

Ce déplacement, le premier depuis 2005, visait à renouer les liens parlementaires avec le Soudan, acteur géostratégique majeur de la stabilité de la Corne de l'Afrique, et de la lutte contre le terrorisme et les migrations illégales.



La délégation avec le Dr Omer Suliman, président du Conseil des États (au centre)

Elle a également participé à une séance de travail conduite par le Dr Habib Makhtoom, président de la commission de l'action politique, des droits de l'Homme, de la réconciliation et de l'unité nationale, au cours de laquelle ont été traités de nombreux thèmes : l'organisation territoriale, la représentation des partis politiques, la place des femmes et les domaines de coopération interparlementaire envisageables.

À l'Assemblée nationale qui compte 426 députés dont les deux tiers sont membres du parti du Congrès national, soutien du président el-Béchir, la délégation s'est entretenue avec son président M. Ibrahim Omer qui a rappelé l'importance au Soudan de l'image de la France, pays où de nombreux responsables locaux ont été formés et dont la langue, l'histoire et la technologie sont appréciées. Invité à prendre la parole en séance publique, le président Louis Duvernois a insisté sur la nécessité d'une relance des relations bilatérales pour faire face aux défis communs : « *les menaces sur la stabilité régionale, l'ampleur du risque terroriste et les défis que lancent à nos sociétés les phénomènes migratoires rendent le dialogue entre nos pays impératif et nécessaire. Le dialogue entre les parlementaires - la diplomatie parlementaire - doit prendre toute sa part* ».



Allocution du président Louis Duvernois devant l'Assemblée nationale soudanaise

Dans cette perspective, des parlementaires et des fonctionnaires soudanais pourraient participer en France aux prochains séminaires de **formation approfondie sur le travail parlementaire**, co-organisés par le Sénat, l'Assemblée nationale et l'ENA¹. Par ailleurs, les parlementaires se sont engagés à intensifier leurs échanges notamment à travers les activités de leurs groupes d'amitié.

II. Le développement de la coopération

La délégation a également rencontré de **nombreuses personnalités gouvernementales de premier plan**, comme le conseiller du président de la République, M. Ibrahim Mahmoud Hamed, et le secrétaire général du Dialogue national, M. Hashim Ali Salemn, ainsi que **six ministres** : le ministre des Affaires étrangères, M. Ibrahim Ghandour ; le ministre de l'Information, M. Ahmed Bilal Osman ; le

ministre de l'Investissement, M. Abdel Rahman ; le ministre du Tourisme et de l'Archéologie, le Dr Mohamed Mustafa ; le ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et du Développement urbain, M. Hassan Hilal ; et le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Ahmed Omer.



La délégation avec le ministre des Affaires étrangères (au centre) et S.E. M. Bruno Aubert, ambassadeur de France à Khartoum (à gauche)

En outre, deux réunions thématiques ont été spécialement organisées à l'intention des sénateurs : l'une sur **les questions migratoires** avec le Général de corps d'armée Awad Dahya, directeur de la coopération des forces de police, au ministère de l'Intérieur, en présence de ses adjoints, laquelle a permis de mesurer les difficultés pratiques de l'action de ces forces liées au manque d'équipements (pour la détection des faux papiers par exemple) pour lutter contre les migrations clandestines et le trafic d'êtres humains ; l'autre sur la **lutte contre le terrorisme** avec M. Moawia Madani, directeur du Comité en charge de ce dossier, qui a présenté une enquête novatrice, conduite avec le PNUD, sur le profil et les motivations des terroristes, dans un but préventif et de réinsertion.

De ces entretiens, la délégation retire la conviction que des coopérations fructueuses pourraient être développées :

- **au plan économique**, la France devrait saisir les opportunités qu'offre la levée des sanctions américaines (mesure initiée par l'administration Obama en janvier dernier et qui devrait être confirmée en juillet 2017) pour développer ses investissements dans cet immense pays (quatre fois la France) de 40 millions d'habitants, en s'appuyant sur ses pôles d'excellence : l'agroalimentaire, la filière viande, les énergies renouvelables et le développement urbain, l'assainissement et la gestion des déchets, ou encore le tourisme culturel ;

- **au plan sécuritaire**, compte tenu de sa position stratégique centrale sur la route des migrations (le Soudan qui possède 7 000 km

¹ Pour mémoire, CISAP : cycle international spécialisé d'administration publique (non spécifique)

de frontières, accueille 1,6 million de réfugiés et entre 2 et 3 millions de clandestins sans compter les milliers de personnes déplacées du fait des conflits internes), les services de police des deux pays pourraient renforcer leur coopération afin de mieux maîtriser ces flux, avec des formations et des moyens technologiques adaptés ;

- **au plan audiovisuel**, la reprise d'une coopération a été obtenue lors d'une rencontre avec M. Ahmed Bilal Osman, ministre de l'information. La réouverture de ce dossier, en attente depuis plusieurs années, a permis de lever tous les obstacles juridiques à la diffusion au Soudan de Monte Carlo Doualiya (Groupe France Médias Monde, audiovisuel public extérieur). Cette avancée notoire ouvre la perspective de partenariats prometteurs dans ce domaine.

Le domaine culturel constitue en effet un des leviers essentiels de la coopération bilatérale. La France peut s'appuyer sur l'antériorité et la solidité de ses relations avec un pays doté d'un très riche patrimoine. Le Soudan possède en particulier des trésors archéologiques méconnus (comme par exemple 220 pyramides numides) ainsi que des sites naturels d'exception (22 îles sur le Nil, une réserve naturelle à Guem dont la taille - plus de 10 000 km² - excède à elle seule le Liban et le Qatar réunis, etc.). À cet égard, M. Jeanny Lorgeoux a suggéré l'organisation d'un grand colloque au Palais du Luxembourg pour mieux faire connaître ces richesses.

La délégation a pu évaluer **les atouts de la France** dans ce domaine en se rendant au Musée national et à la section française des Antiquités soudanaises (SFDAS), seul exemple d'organisme étranger pleinement intégré dans l'administration locale. Deux projets d'expositions sont d'ailleurs en cours dans le domaine archéologique : à l'Institut du monde arabe (septembre 2017) et au musée du Louvre (en 2020). Cette dernière exposition sera ensuite présentée au British Museum à Londres ainsi qu'au Museum of Fine Arts de Boston.

Elle a aussi pu mesurer le dynamisme de l'action en faveur de **la francophonie** en visitant le réseau universitaire d'enseignement du français de Khartoum et l'Institut Français (IFK), principal centre culturel de la capitale où la délégation a participé à un échange avec le jeune public sur le rôle et les activités parlementaires et visité l'exposition « *Pionnières et héritières* ». Elle s'est aussi rendue à l'École française internationale qui accueille une centaine d'élèves de différentes nationalités dans des locaux sécurisés ainsi qu'au Centre de recherches en sciences sociales (CEDEJ), unique structure étrangère

de recherche implantée au Soudan. Outre une présentation complète de notre dispositif de coopération culturelle, M. Jean-Noël Baléo, conseiller culturel, a exposé à la délégation les progrès de la coopération universitaire avec le Soudan, priorité stratégique de l'Ambassade, qui repose sur une mobilité doctorale en cotutelle et à coûts partagés. Le succès de la visite en France de six présidents d'universités soudanaises en mars 2017 confirme cette nouvelle dynamique.



Séance de questions-réponses avec des jeunes à l'Institut Français de Khartoum

III. L'évolution au Darfour

Enfin, la délégation s'est rendue au Darfour afin de **faire le point sur la situation des populations déplacées** qui ont trouvé refuge dans les camps depuis la crise de 2003. Théoriquement provisoires, ces derniers se sont transformés en de véritables villes ou périphéries urbaines, entraînant un profond changement de mode de vie pour les populations concernées et un déracinement problématique pour les jeunes générations.

À El-Fasher, capitale du Darfour, elle s'est entretenue avec les autorités locales : M. Abdel-Wahid Youssef, wali (gouverneur) de l'État du Nord Darfour, M. Essa Mohamed Abdalla, président du Conseil législatif, et les responsables de la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD) travaillant sur place (M. Karen Tchalian, chef de la mission, le général Franck Kamanzi, commandant de la force militaire, et ses adjoints).



Visite du camp d'Abu Shouk (Darfour)

La crise du Darfour

En 2003, en réaction aux actions du Mouvement de Libération du Soudan (MLS) et au Mouvement pour la Justice et l'Égalité (MJE), les autorités soudanaises ont exercé une violente répression avec l'appui de milices *janjawids*. Elle a provoqué la plus importante crise humanitaire au monde à l'époque : 200 000 morts, 2,6 millions déplacés, 200 000 réfugiés au Tchad... Saisie par le Conseil de sécurité des Nations unies, la Cour pénale internationale (CPI) émit plusieurs mandats d'arrêt, dont **un à l'encontre du président soudanais el-Béhir pour crime contre l'humanité, crimes de guerre (4 mars 2009) et crime de génocide (12 juillet 2010)**.

Pour tenter d'améliorer la situation sur le terrain, le Conseil de sécurité décida en 2007 l'envoi d'une opération conjointe de l'ONU et de l'Union Africaine de 26 000 hommes (MINUAD), chargée de prendre le relais de la force de l'Union Africaine AMIS, déployée depuis 2004. Elle compte aujourd'hui plus de 17 750 personnels en uniforme. Un accord de paix a été conclu à Abuja, en mai 2006, entre les autorités soudanaises et un chef rebelle issu d'une scission avec le MLS. Mais des factions rebelles se sont multipliées et les violences ont continué. Le 14 juillet 2011, le gouvernement soudanais a signé avec le Mouvement pour la Liberté et la Justice de Tijani Ceissi un accord, **le Document de Doha pour la Paix au Darfour (DDPD)** sous l'égide de la médiation conjointe ONU/UA menée par Djibril Bassolé et le Qatar. Après une certaine accalmie, la situation sécuritaire et humanitaire a connu une nouvelle détérioration. **On compte 2,5 millions déplacés internes et 370 000 réfugiés darfouriens au Tchad.** *Source MAEDI*

La délégation s'est rendue, sous bonne escorte, au camp d'Abu Shouk où elle a été reçue par les chefs locaux du camp de déplacés. Construit en 2004, ce camp héberge aujourd'hui 70 000 déplacés issus de 13 communautés qui vivent en bonne entente mais déplorent la perte de leur autonomie et leurs difficultés à envisager leur avenir. Si les services de base (nourriture, eau, éducation) sont assurés dans le camp, le volet de la santé est dans un état critique du fait de la quasi-disparition des ONG et d'une baisse de l'aide internationale depuis un an. Dans ce contexte, le travail de l'ONG française *Triangle génération humanitaire* (dont la délégation a rencontré la représentante Mme Lisa Jean), seule présente sur place, est à saluer.

Même si la situation militaire s'est améliorée, ce qu'ont confirmé tous les interlocuteurs de la délégation, la persistance d'un climat d'insécurité liée à la prolifération des armes et aux exactions de certaines bandes armées, freinent le processus de retour des déplacés que souhaitent organiser les autorités. **Les questions du désarmement de la région et de l'évolution du mandat confié à la MINUAD sont donc à l'ordre du jour**, comme l'ont confirmé Mme Marta Ruedas, Coordinatrice résidente des Nations Unies, M. Jean-Michel Dumond, chef de la Délégation de l'Union européenne et M. Tijani Cissé, chef de l'ancienne Autorité Régionale du Darfour, lequel considère que 85 % des mesures de l'Accord de Doha ont été mises en œuvre. Le défi est désormais de concentrer les activités de maintien de la paix dans les zones les plus dangereuses (Djebel Marra) et d'engager concrètement **des actions de consolidation de la paix**, avec des effectifs adaptés. Mais de nombreux facteurs conditionnent et pèsent sur la poursuite de ce processus : l'évolution du régime politique et institutionnel suite au Dialogue national, le consentement des populations déplacées, l'afflux de nouveaux réfugiés en particulier du Sud Soudan...



La délégation avec le général Franck Kamanzi, commandant de la force militaire de la MINUAD

Lors de sa mission, la délégation a donc pu prendre la mesure des **immenses défis auxquels le Soudan reste confronté, des attentes de ses autorités** mais aussi d'un contexte très favorable au **renforcement de ses liens** avec la France, seul acteur militaire-sécuritaire européen présent dans la région.

Composition de la délégation

		
M. Louis DUVERNOIS Président du groupe Sénateur représentant les Français établis hors de France (LR)	M. Éric DOLIGÉ Président délégué pour le Soudan Sénateur du Loiret (Les Républicains)	M. Jeanny LORGEUX Président délégué pour le Soudan du Sud - Sénateur du Loir-et-Cher (Socialiste et républicain)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_588.html		